



Le 10 janvier 2012

**SECTIONS SYNDICALES CFDT  
THALES SYSTEMES AEROPORTES**

La CFDT présente ses meilleurs vœux pour 2012 à chacun d'entre vous !

Cette nouvelle année s'annonce particulièrement importante au regard de la crise que nous traversons, des conséquences économiques et sociales, des incertitudes pesant sur notre entreprise, importante également sur le plan politique avec deux rendez-vous majeurs, les élections présidentielle et législative. Sur le plan de la démocratie en entreprise, cette année sera marquée par les élections professionnelles dans chacun des établissements de TSA.

**Réinstaurer la société de confiance**

Au plan national, l'année 2011 s'est déroulée sur fond de crise financière et ralentissement économique. Elle s'est achevée avec un niveau de chômage inconnu depuis dix ans et un nouveau plan de rigueur aux mesures injustes et inefficaces.

Malheureusement, tout porte à penser que l'année qui s'ouvre sera de la même veine dans une conjoncture internationale incertaine alors que notre pays vient d'entrer dans une phase de récession. **L'emploi et les attaques contre les dépenses sociales et de santé constitueront en ce début d'année des préoccupations majeures pour un grand nombre de nos concitoyens.**

Certes, concernant l'emploi, le Gouvernement a programmé, le 18 janvier prochain, un **sommet social** pour en discuter avec les organisations syndicales patronales et celles des salariés. Toutefois, **cette réaction tardive et l'approche des élections présidentielles font douter de la véritable sincérité** des responsables de l'Etat dans cette démarche. Malgré cette suspicion et le risque de manipulation, la CFDT participera à cette rencontre et revendiquera des mesures fortes, rapides et utiles aux salariés : amélioration du chômage partiel, formation des salariés plutôt que licenciement, contrats aidés et accompagnement des jeunes chômeurs, moyens supplémentaires à Pôle emploi, soutien aux salariés précaires ...

Dans le même temps, alors qu'il faudrait renforcer le pouvoir d'achat pour accroître la consommation et soutenir l'emploi, **le deuxième plan de rigueur** décidé par le Gouvernement en fin 2011, s'est traduit, dès le 1<sup>er</sup> janvier, par une rafale d'augmentations qui vont affecter les ressources des ménages (hausse du gaz de 4,4 %, passage de la TVA de 5,5 % à 7%, hausse des complémentaires de santé, désindexation partielle des prestations sociales et des aides au logement...). **Ces mesures aggravent la situation des plus modestes. Les inégalités de salaires se creusent de plus en plus** en faveur des plus riches qui, de plus, ont bénéficié au cours des dernières années d'une imposition allégée. Ces inégalités fragilisent notre modèle de protection sociale, de solidarité.

Dans un tel contexte, il n'y a rien de surprenant et d'illogique au pessimisme, au mécontentement, à l'anxiété, à la colère d'un grand nombre de salariés. Si globalisation, mutations technologiques poussent au changement, il ne faut pas se tromper de diagnostic : pour être acceptées, elles doivent s'opérer dans une société plus juste, dans une société de confiance. Nous en sommes loin aujourd'hui avec cette crise qui frappe les salariés dans leur quotidien mais permet aux sociétés du CAC 40 d'engranger des profits comme rarement. C'est sans doute cette confiance que devront conquérir les politiques qui se présenteront en avril prochain à nos suffrages.

## Thales Systèmes Aéroportés

La situation de Thales Systèmes Aéroportés est paradoxale. En effet, malgré une très bonne année 2011 avec notamment un carnet de commandes représentant près de 4 ans d'activité, ce début 2012 reste difficile pour le personnel avec un plan de réduction des emplois en cours et les incertitudes à moyen terme concernant les ventes d'avions « Rafale » à l'export.

L'emploi reste une préoccupation très vive pour la CFDT de TSA suite à l'application pour la 4<sup>ème</sup> fois d'une GAE et le projet de transfert de salariés vers Thales Global Services.

Dans le premier cas, sous l'impulsion de notre organisation syndicale, le nombre de salariés concernés par le dispositif a été fortement réduit (de 120 à 55 postes). La CFDT restera vigilante pour faire respecter la notion de volontariat lié au dispositif et au reclassement de chacun.

Concernant le transfert de salariés (services achat, administration/paie, communication) vers TGS, il s'agit d'un choix d'organisation de « financiarisation » qui s'oppose au travail en équipe, aux relations de proximité. Ce projet auquel la CFDT s'oppose, peut s'identifier au dossier Facéo qui s'est conclu par la cession de cette activité en dehors du groupe.

L'échec de la vente d'avions Rafale à la Suisse en fin 2011, les incertitudes pesant sur le contrat NOOR, obligent à construire une stratégie d'innovation technique et sociale pour le moyen terme. Ceci impose de mettre notamment au cœur du dispositif : un renforcement de la politique de Recherche et Développement, le maintien et le développement des compétences des salariés, l'embauche de jeunes, un autre modèle d'organisation d'entreprise qui renforce la dimension collective et l'attribution des responsabilités au plus près du terrain.

### Quelle politique de NAO ?

La Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) relative notamment aux salaires, l'aménagement et la durée du temps de travail a débuté le 20 décembre. Elle a permis d'obtenir un premier bilan chiffré de la situation salariale 2011 (nous y reviendrons dans un prochain papier), d'entendre la Direction sur le temps de travail et de fixer le calendrier des réunions (les 11, 25 janvier et le 2 février).

La seconde réunion se déroulera donc demain. Il est fort vraisemblable que la Direction voudra uniquement aborder le dossier du temps de travail à travers le positionnement des ponts et des fermetures des sites.

Fermeture des sites : à propos de ce sujet de frictions, trois dimensions entrent en ligne de compte : l'entreprise, le salarié, la société. Concernant l'entreprise, ces fermetures ont-elles un intérêt économique ? Jusqu'à présent la Direction ne l'a jamais démontré. Concernant les salariés, ce type d'opération, annoncé tardivement, ne prend pas en compte la composante familiale, les difficultés du conjoint. En ce sens, il ne peut que soulever incompréhension et mécontentement. Enfin, la société, l'entreprise a une responsabilité sociétale. Imaginons l'effet sur l'emploi particulièrement sur celui du tourisme, si toutes les entreprises prenaient la décision de ne pas s'engager dans la voie de l'étalement des congés. Voilà les **trois raisons qui conduisent la CFDT à rejeter le principe de la fermeture.**

Politique salariale : avec une augmentation moyenne de 1,9 % en 2011, TSA s'est situé à l'un des niveaux les plus bas du groupe Thales. La Direction avait justifié sa décision par les mauvais résultats 2010, malgré la forte implication des salariés. Du fait de la faiblesse de l'augmentation moyenne, une grande part des mensuels n'a eu que l'augmentation générale de 0,9 % loin du niveau de l'inflation. Parmi les cadres, plus de 10 % n'ont rien obtenu.

2011, comme nous l'avons écrit précédemment a constitué une bonne année pour TSA. Il serait donc incompréhensible que cette amélioration ne se traduise pas une forte progression de la politique salariale. *La CFDT entend, en lien avec les autres organisations syndicales, tout mettre en œuvre pour que la politique salariale 2012 soit à la hauteur des attentes du personnel.*